

AVIS AU PUBLIC

Commune de PLENEUF-VAL-ANDRE

Enquête publique sur la modification du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n° 181-2010/03 en date du 25 mars 2010, le Maire de PLENEUF-VAL-ANDRE a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la modification des articles Ua1 et Ua2 du règlement du PLU.

A cet effet, M. Emile BOULET, demeurant 9, Impasse de la Héloterie à PLOUFRAGAN (22440), a été désigné par le Tribunal Administratif de Rennes comme Commissaire-Enquêteur.

L'enquête se déroulera à la Mairie de PLENEUF-VAL-ANDRE du 19 avril au 20 mai 2010, aux jours et heures habituels d'ouverture de 09 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 17 H 00 ainsi que les samedis de 09 H 00 à 12 H 00.

Le Commissaire-Enquêteur recevra en Mairie les :

- lundi 19 avril 2010 de 09 h 00 à 12 h 00,
- mardi 11 mai 2010 de 14 h 00 à 17 h 00,
- jeudi 20 mai 2010 de 14 h 00 à 17 h 00.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations sur la modification du PLU pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public en mairie.

Le 25 mars 2010,

Le Maire,

J.Y. LEBAS,